



Mobilisons-nous pour nos salaires, pour nos conditions de travail, pour les postes Exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Éducation!

La politique menée par Jean Michel Blanquer ne cesse de dégrader nos conditions de travail et creuse les inégalités entre les jeunes. Par son incompétence il met en danger les personnels dans sa gestion de la crise sanitaire et utilise la situation pour mener à bien son projet d'une école toujours plus libérale et inégalitaire.

Aujourd'hui l'éducation a besoin d'un plan d'urgence avec des moyens conséquents. Or, le Parlement a adopté un budget qui est loin de traduire l'ambition éducative dont notre pays a besoin.

Alors que les personnels demandent des postes depuis des années, le ministère annonce une suppression de 1800 postes qui se traduira par 70 postes en moins dans notre académie dans les collèges et lycées en 2021 et aucun poste supplémentaire dans le premier degré.

NOUS EXIGEONS :

- Dans un premier temps, pour faire face à l'urgence de la situation sanitaire, de recruter des personnels titulaires, notamment en recourant aux listes complémentaires.
- Et plus durablement augmenter le nombre de postes aux concours.

Avec son cynisme habituel, le ministre parle de revalorisation historique pour les personnels, mais la réalité est bien différente !

NOUS EXIGEONS :

- le dégel de la valeur du point d'indice, et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2010, pour tous les personnels
- un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH et l'abandon des PIAL qui détériorent leurs conditions de travail
- le maintien du cadre national de l'école et des diplômes, remis en cause par les réformes successives, notamment par la loi Blanquer dite de « l'école de la confiance »
- une activation de la Protection fonctionnelle systématique quand les collègues sont menacés ;
- une médecine de Prévention avec le recrutement immédiat de médecins de prévention à hauteur des besoins

Nos organisations se satisfont de la décision du Tribunal Administratif de Poitiers qui a annulé la lourde sanction infligée à l'une de nos 4 collègues de Melle par la Rectrice de Poitiers. Ce désaveu est l'aboutissement de la mobilisation des collègues enseignants pour défendre leur droit à faire grève et à contester toute réforme gouvernementale. Cette victoire en appelle d'autres.

Nous invitons les personnels à se réunir dans les écoles et les établissements pour préparer le journée de grève du 26 janvier en créant une dynamique de mobilisation et en discutant des suites à y donner.

**TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 26 JANVIER
MANIFESTATION à NIORT,
10H30 devant l'inspection académique**